



Montbazin



EDITO

MONTBAZIN

Lettre d'information n°12

Titres, labels, reconnaissances... Montbazin cumule les honneurs depuis notre prise de fonction en 2020.

Comme vous le découvrirez dans ces pages, notre village s'est vu décerner le titre de **Meilleure commune pour la biodiversité** par un jury national dans le cadre du Concours Capitale française de la biodiversité.

On parle de Montbazin dans d'autres territoires que l'Occitanie et jusque dans les Ministères. Mais à quoi cela peut-il bien servir ?

Tout d'abord à évaluer nos politiques publiques à l'aune du regards experts et scientifiques. Quoi de mieux que de bénéficier de critères de référence et de qualité pour se jauger et ainsi se projeter dans de nouvelles actions ?

Les marques de reconnaissance de notre commune ne sont pas qu'une simple façade. Elles agissent aussi comme un gage de sérieux et de professionnalisme, facilitant ainsi l'obtention de financements ou de partenariats publics et privés.

Un territoire reconnu pour son dynamisme ou son engagement est perçu comme un acteur fiable et responsable, apte à gérer et générer des projets d'envergure. C'est un véritable moteur qui a permis à notre équipe, par ses compétences et ses connaissances, de collecter plus de 3 millions d'euros de subventions depuis le début de notre mandat. Nous le répétons souvent : ceci est du jamais vu à Montbazin.

Après les crises que l'on a connues (Covid, inflation, etc.) et les difficultés actuelles de nombreux partenaires financiers, il est nécessaire de se démarquer. Dans un monde concurrentiel, même au sein des collectivités où la communication remplace trop souvent les actions de fond, le fait de reconnaître notre commune via des institutions honore nos actions et nos projets, au-delà des symboles.

Comme le dit un proverbe anglais, *"La reconnaissance est une vertu prospective, plutôt que rétrospective."* Ces titres et récompenses nous obligent à être perpétuellement ambitieux dans nos politiques. Mais il nous incombe aussi d'en être fiers, au regard du travail accompli comme du chemin parcouru.

Alors soyons fiers de notre village et de son rayonnement aux niveaux national comme territorial, et envisageons ensemble un avenir dynamique et harmonieux pour tous.



Votre maire
Josian RIBES

Montbazin Capitale française de la biodiversité



Après notre reconnaissance «Territoire engagé pour la nature» et l'obtention du meilleur niveau de la charte régionale « Engagé pour le végétal » grâce au travail mené par nos agents, c'est au tour d'une distinction prestigieuse de considérer nos actions comme entreprenantes et innovantes à l'échelle de la France.

La Commune de Montbazin s'est vue décerner le titre de «Meilleure commune pour la Biodiversité 2024» pour son action autour du thème «Sobriété & Biodiversité» dans le cadre du concours national Capitale française de la biodiversité dans la catégorie moins de 20 000 habitants. Une nouvelle reconnaissance qui vient récompenser le travail d'élus engagés dans la préservation du patrimoine naturel, mais pas uniquement...

Action foncière

Depuis sa prise de fonction, la municipalité mène une stratégie foncière d'envergure en vue de préserver le paysage et les espaces naturels de la commune (voir lettre d'information n°11). À travers divers dispositifs, 42 hectares ont été acquis et préservés sur le long terme, avec l'accompagnement du Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et les subventions de la Région. C'est dans ce cadre que certaines parcelles revivent aujourd'hui avec différentes activités mises en place via des conventions (oléiculture, élevage...). Ces usages permettent de maintenir une mosaïque de milieux diversifiés, favorables à la nature, tout en limitant l'embroussaillage, le risque d'incendie et la cabanisation.

Sobriété économique

La municipalité a adopté l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit fin 2021 et la rénovation du parc d'éclairage public en cours permet de remplacer les points lumineux les plus énergivores de la commune. Tout cela est favorable à la faune nocturne mais aussi à la santé humaine. De plus, la consommation liée au parc d'éclairage public est passée de 210 MWh en 2021, à 72 MWh en 2023, matérialisant une réduction de plus de 65 % des dépenses énergétiques.

Désartificialisation

Grâce à l'un des projets de désartificialisation et de végétalisation des cours d'école les plus ambitieux de France, 7500 m² de surface ont été déconnectés du réseau d'eaux pluviales, limitant ainsi le risque d'inondation dans le village. Un projet intégré qui allie la création d'un îlot de fraîcheur et la rénovation énergétique réalisée dans les bâtiments scolaires, auparavant les plus coûteux de la commune, en matière d'énergie.

Plus d'infos : <https://montbazin.fr/ecoles>

Pour toutes ces raisons et beaucoup d'autres (Fête de la garrigue, verdissement des rues, etc.), Montbazin s'est classé en tête des communes de moins de 20 000 habitants dans le cadre du concours.

Cérémonie

La cérémonie de remise du trophée de Meilleure commune pour la biodiversité s'est déroulée le 30 septembre 2024. Partenaires, associations, élus et agents ont partagé cette récompense. Un temps convivial pour valoriser une fois de plus l'engagement et le travail des élus et des agents montbazinois.

Le trophée a été remis à Josian Ribes, Maire de Montbazin et Aurélien Daloz, Premier adjoint, en compagnie d'Agnès Langevine (Vice-Présidente Climat, Pacte vert et Habitat durable de La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée), Christophe Morgo (Vice-président délégué à l'environnement au département de l'Hérault), François Commeinhes (Président de Sète agglomération), Sylvain Carrière (député de l'Hérault), Jean-Marie Lafond (Directeur régional adjoint Occitanie de l'Office français de la biodiversité) et Arnaud Martin (Président du Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie).



Dans la presse :

De nombreux médias nationaux, régionaux et locaux se sont intéressés à Montbazin à l'occasion de cette distinction. La presse écrite et web s'est faite l'écho des initiatives montbazinoises (Midi Libre, Dis-leur, Thau infos, La Gazette de Montpellier...), ainsi que la radio (RTS FM, France bleu Hérault) ou encore la télévision (France 3 Occitanie), avec au programme la visite du village et de ses réalisations avec les élus, et un micro-trottoir devant l'école. Enfin, la vidéo du média Actu-environnement a été vue plus de 1100 fois.



A travers les interviews réalisées, Aurélien Daloz a pu préciser l'intérêt de l'intégration des enjeux écologiques dans l'ensemble des politiques communales : « Avec nos initiatives, nous prouvons que des actions simples de transformation écologique permettent d'assurer la gestion des risques, des économies d'échelle et le bien-être de tous les habitants. » Josian Ribes a souligné quant à lui l'intérêt du retour d'expérience pour essaimer au-delà de la commune : « Si Montbazin développe une telle vision intégrée des enjeux, toutes les communes peuvent et doivent faire de même ».

Montbazin représenté à Strasbourg

Dans le cadre du 4^e colloque national des Atlas de la biodiversité communale qui s'est déroulé du 5 au 7 novembre à Strasbourg, cinq ateliers de témoignages et partage d'expériences des collectivités lauréates du concours « Capitale française de la biodiversité » étaient organisés. Aurélien Daloz, 1^{er} adjoint, a représenté la commune à cette occasion, au cours de laquelle les actions montbazinoises ont été partagées à plus de 150 personnes.



Territoire engagé pour la nature

Attention, une reconnaissance peut en cacher une autre ! Dans le cadre de la cérémonie de remise du prix de Meilleure commune pour la biodiversité 2024, le Maire et le Premier adjoint ont également reçu le trophée « Territoires engagés pour la nature » remis par l'Agence régionale de la biodiversité Occitanie pour la période 2023-2026.



Montbazin s'est vue attribuer dès 2020 cette reconnaissance nationale, qui récompensait l'engagement de l'équipe municipale, avec notamment la mise en œuvre d'un programme de désartificialisation et de végétalisation des zones urbaines, la création de la Fête de la garrigue pour valoriser le patrimoine naturel et culturel du village et la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces verts.



La reconduction de l'engagement de la commune sur la période 2023-2026 repose sur les études Trame verte et bleue, Trame noire et Zéro artificialisation nette, l'animation et les acquisitions foncières en vue de préserver les paysages et les usages compatibles avec les enjeux écologiques, ainsi que les travaux de restauration et d'aménagement écologiques associés.



Un prix qui vient lui aussi récompenser les actions et projets menés en matière de préservation du cadre de vie. La commune a organisé à cette occasion une visite de terrain et une table-ronde pour essayer et aller plus loin avec les autres communes lauréates de la Région. Un grand bravo aux autres collectivités récompensées : 37 sur cette nouvelle session comme Florac-Trois-Rivières en Lozère ou encore Castelnau-le-Lez.

Trophée de l'AMF



Jamais deux sans trois ! En présence des élus départementaux Yvon Pellet et Jean-François Soto, et du président des maires ruraux de l'Hérault Philippe Doutremepuich, l'Association des maires de l'Hérault (AMF 34) et son président Frédéric Roig ont tenu à mettre la commune de Montbazin à l'honneur dans la continuité des récompenses nationales reçues, en clôture du salon des maires 2024 à Béziers fin septembre dernier. Le trophée 2024 a été remis à Josian Ribes et Jean-Claude Pintégné, adjoint aux finances de la commune.

Rénovation de la mairie



Restauration de la toiture

Depuis de nombreuses années, le toit de la mairie présentait des fuites, laissant le bâtiment se dégrader avec le temps (infiltrations, pourrissement des murs et plafonds).

Les travaux de réfection de cette couverture ainsi que de l'ancienne salle des mariages ont été réalisés.

Elément à part entière du bâtiment, le campanile (ouvrage en fer forgé) a été rénové par nos agents techniques. La girouette a également été réparée, le drapeau métallique repeint aux couleurs du village, et la structure entièrement renforcée (rouille retirée, parties remplacées et ressoudées, nouvelles peintures...). Merci à tous les artisans de cette rénovation, à l'entreprise Correcher pour la qualité de son travail, ainsi qu'à nos agents pour le suivi du chantier et la réfection du campanile ! La phase «rénovation de l'ancienne salle des mariages» (au 1^{er} étage) est en cours !



Avant rénovation



Après rénovation



Rénovation énergétique

La rénovation énergétique de la mairie de Montbazin représente une nouvelle étape cruciale dans la modernisation déjà engagée de l'ensemble des installations communales, souvent vétustes et mal entretenues. Ce projet s'inscrit dans la suite de la rénovation thermique des écoles publiques. Dans le domaine de la transition énergétique, il succède aussi à la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente et s'inscrit en parallèle d'un nouveau projet d'installation photovoltaïque sur les tribunes du stade.

Cette rénovation, réalisée en 2025, permettra d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux et l'accueil des administrés, dans cet édifice emblématique du cœur de la commune.

Le choix de la municipalité de maintenir ce bâtiment ancien comme point central montre la volonté de s'inscrire dans un développement sobre et durable des équipements collectifs. La rénovation des bâtiments publics existants est aujourd'hui une priorité, plutôt que d'envisager le déplacement ou la création de bâtiments publics nouveaux pour des services déjà existants, qui impacteraient fortement les finances communales.

Le coût des travaux, estimé à 450 000 € environ, sera supporté par une grande partie de subvention (notamment le Fonds vert de l'État et les fonds de concours de l'agglomération), comme il est désormais de coutume à Montbazin !

Restauration des fresques de la Chapelle

Notre Chapelle Saint-Pierre, classée aux Monuments historiques, abrite en son sein des peintures byzantines du XII^e siècle représentant les 12 apôtres. Ces fresques sont très rares en France.

Un ensemble remarquable

Une vaste composition se déployait à l'origine sur les cinq pans de la voûte. Les douze apôtres (trois par panneaux) sont représentés debout et de grande taille (1,90 m), drapés à l'antique et la tête surmontée d'une auréole.

Côté Nord, les six apôtres sont relativement bien conservés ; côté Sud, un seul subsiste en entier, car une partie de ce décor a été détruite au XV^e siècle lors du percement d'une large fenêtre. Parfois seule la sinopie (dessin préparatoire avec pigment rouge) est encore visible.

La plupart se tournent vers le panneau central, où figurait autrefois le Christ Pantocrator (en majesté), inscrit dans une mandorle (ovale) et entouré du Tétramorphe (animaux symboles des quatre évangélistes).

Les traits des personnages sont vigoureusement dessinés : visages ronds, nez busqués, lèvres ourlées épaisses, sourcils jointifs sur le front au-dessus de grands yeux, pommettes rehaussées de blanc. Ils sont tous représentés légèrement de profil ou de trois-quarts, mais chaque port de tête a une inclinaison différente. Certains sont barbus et d'autres non. Ils tiennent à la main un rouleau, un livre, ou d'autres attributs encore à définir.

Leurs longues tuniques recouvertes d'amples manteaux, dont les plis sont soulignés par des traits sombres, se détachent sur un fond blanc-gris. Elles sont traitées dans une palette réduite : ocre jaune, ocre rouge et brun, parfois quelques ajouts de bleu.

Ces « fresques » romanes sont d'autant plus précieuses qu'il s'agit d'un exemple unique en Bas-Languedoc, dans un style « italo-byzantin », sans que l'on ne sache toutefois quel artiste a pu le réaliser, peut-être un atelier de peintres itinérants. La présence d'une petite frise ponctuée de fleurs de lys, placée au-dessus des personnages, conduit les spécialistes à proposer une datation à la fin de l'époque romane, vers 1180-1200.

Selon Nicolas Bru, conservateur des monuments historiques, « Un tel décor est unique ou presque entre la vallée du Rhône et les Pyrénées catalanes.

On n'en connaît aucun autre exemple aussi bien conservé dans l'Hérault et les départements voisins ».



Des dégradations et des restaurations récentes

La vieille église paroissiale Saint-Pierre a longtemps servi de remise et de dépôt municipal ; elle est depuis longtemps désaffectée du culte et sert de lieu d'exposition. Redécouvertes en 1959, les peintures murales avaient fait l'objet de deux premières campagnes de restauration en 1978 puis 1982-1984. Mais les matériaux alors employés ont depuis mal vieilli et avaient subi des altérations en raison des infiltrations d'humidité au cours de ces deux dernières décennies.

Des travaux de restauration indispensables

Après avoir réalisé les travaux de réfection de la toiture du cœur de la chapelle en 2022 (mise hors d'eau de cette partie de l'édifice), la municipalité a alloué un temps nécessaire au séchage des murs durant les deux années suivantes. A l'issue de ce délai indispensable, des travaux de restauration des fresques ont pu être menés à partir de juillet 2024 par Edwige Brida, spécialiste en Conservation et restauration d'œuvres peintes, accompagnée de trois collègues françaises et italiennes.

L'opération a consisté à retirer les produits de restauration invasifs et dégradés : les fixatifs polymérisés et les retouches jaunies.

Certains mortiers de support ont été consolidés, les sels retirés, des enduits sains dans les grandes et petites lacunes ont été posés.

Le nettoyage a permis de dégager de nouvelles parties peintes restées dans l'ombre.

Enfin, il a été fait le choix de réintégrer les manques par une retouche à petits points colorés, réalisés selon une gamme chromatique et des tons proches des pigments anciens.

Cette technique a permis de redonner une cohérence esthétique et visuelle à l'ensemble des figures, sans pour autant refaire les personnages qui ont entièrement disparu ou presque.

Une dernière tranche de travaux va désormais être étudiée : la restauration de la peinture représentant le Christ en majesté se situant au fond du cœur, très peu visible à l'heure actuelle.



Des réflexions sont également en cours pour améliorer le suivi climatique de l'édifice, et permettre un accès et une interprétation de cette œuvre monumentale au cœur de cet édifice cher aux Montbazinois.

Plus d'infos et sources sur le site du Cercle de recherche sur le patrimoine montbazinois : www.memoiredemontbazin.fr

LA PROCEDURE DU PLU

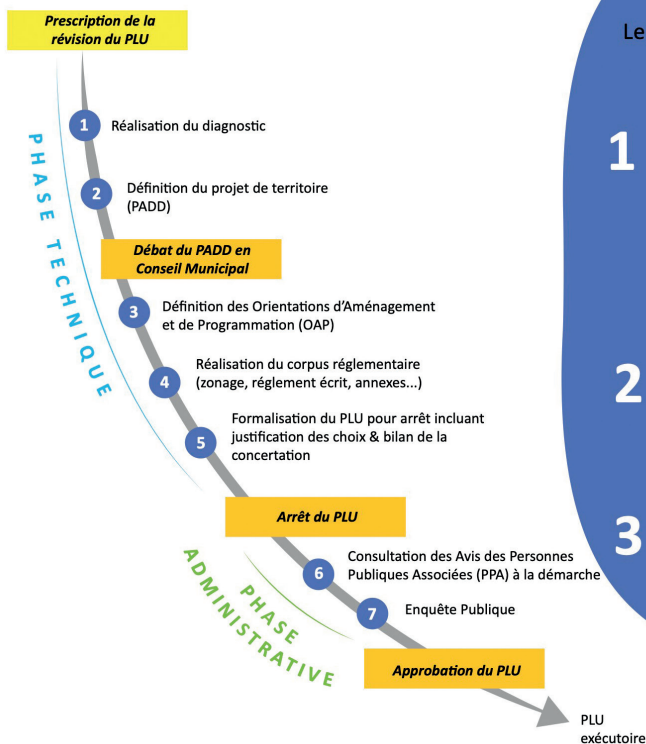
Qu'est-ce le Plan Local d'Urbanisme - PLU ?

Encadré par le code de l'urbanisme, ce document permet de **réglementer les politiques d'aménagement à l'échelle communale**, afin de mieux **protéger les espaces sensibles** du territoire, et **maîtriser le développement urbain** en considérant les enjeux environnementaux, les espaces agricoles et naturels. **Il planifie et édicte les règles d'utilisation du sol**. Une fois approuvé, il devient opposable à toutes les autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable...). Néanmoins, plus qu'un simple outil réglementaire de gestion des droits des sols, le PLU est l'occasion de construire **un véritable projet de territoire pour les 10 prochaines années**.

La délibération du 16 Décembre 2020 fixe les principaux objectifs suivants de la révision du PLU :

- Préserver les terres agricoles et les espaces naturels du territoire ;
- Préserver les continuités écologiques et mettre en place une Trame Verte et Bleue et Noire ;
- Revitaliser le centre ancien ;
- Inscrire en zone urbaine des poumons verts ;
- Décliner l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (et intégrer les dernières évolutions législatives)
- Encadrer la mise en œuvre des énergies renouvelables sur le territoire.

Le déroulé de l'étude



Quel est le contenu du PLU ?

Le PLU se compose de **3 pièces maîtresses** :

- 1 - **Le rapport de présentation** (regroupant le diagnostic territorial, l'état initial de l'environnement, la justification des choix et l'évaluation environnementale) : c'est le fondement du projet. Ce document réunit les **constats et explications aboutissant à la déclinaison réglementaire du projet**.
- 2 - **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables : PADD** : c'est LE document politique du PLU. Il précise les **grandes orientations du projet communal et les objectifs à atteindre à l'horizon du PLU (10 ans)**.
- 3 - **Les pièces réglementaires** : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP, Zonage, règlement écrit, Annexes). Ce sont les **pièces opposables aux tiers**. Elles rassemblent les règles à respecter et sont établies en cohérence avec le PADD.

Zoom sur l'association du public



L'élaboration du PLU est une **procédure concertée avec les habitants**. En complément des dispositifs prévus à chaque étape de son élaboration (exposition, affichage, bulletin municipal, réunions publiques, mise à disposition des documents sur internet, registre recueillant les observations écrites du public, enquête publique...), un atelier de concertation a été réalisé en Juin 2024.

Cet **atelier de concertation**, organisé autour du thème de « Repenser l'urbanisation de mon village pour réduire l'artificialisation des sols », a réuni une dizaine d'habitants et a fait **ressortir des consensus partagés**, dont :

- le **rejet d'extension urbaine**, notamment sur les terres agricoles ;
- le souhait d'**optimiser le foncier existant** (logement vacant, les bâtiments sous-occupés, disponibilités foncières existantes : parcelles divisibles, dents creuses...);
- la volonté de répondre au besoin communal en **diversifiant l'offre de logement** sur le territoire (tailles/formes) ;
- éventuellement une opération exemplaire si nécessaire vers le centre.

LES 7 ENJEUX DU PLU

1

La **diversification de l'offre de logement** via la réalisation de logements plus petits, **répondant au besoin de certains ménages** (logements inclusifs pour personnes âgées, jeunes ménages, logements aidés pour primo-accédants, personnes isolées...).

Faire de Montbazin un **territoire inscrit dans la mise en œuvre du ZAN** (Zéro Artificialisation Nette) tout en **respectant l'harmonie du village**, ses formes urbaines et sa trame verte & bleue incluse au sein des quartiers.

2

3

Le renforcement de l'attractivité du cœur de village, en mettant en œuvre le plan de circulation permettant de **requalifier les espaces publics du centre**, et proposer **des solutions de stationnement adaptées** et bien connectées (aux équipements publics du centre via les bords de la Vène).

La **clarification** des espaces **des ZAE** (Zones d'Activités Economiques).

4

5

La **mise en valeur des terres agricoles de la plaine**, et la **préservation de leurs intérêts écologiques et paysagers**, en limitant leurs constructions (notamment dans les secteurs mités ou impactés par la cabanisation).

La **préservation des espaces naturels**, et notamment des garrigues et prairies d'intérêts écologiques, en assurant des **activités économiques permettant le maintien de ces milieux**.

6

7

La **multiplication des dispositifs favorables à une meilleure gestion des eaux**, notamment en milieu urbain, dans le but de **réduire le risque inondation ou de ruissellement**, **d'améliorer la qualité de la Vène** et de la ressource en eau, ainsi que limiter les pollutions des nappes et de l'étang de Thau.

Stratégie et animation foncières

Dans la continuité de la stratégie et de l'animation foncières menées par la commune depuis 2020 (avec plus de 42 hectares acquis selon diverses procédures), un chantier participatif de restauration d'anciens chemins communaux a été mené le 15 février dernier. Servant historiquement de voies de déplacement entre les parcelles, ces chemins revêtent un caractère patrimonial exceptionnel.



Le secteur du Pioch Redon est en effet un ancien lieu de vie avec un rôle économique important pour le village : vignes, élevage et même des activités comme les carrières et fours à chaux, les fours éphémères d'huile de cades, la récolte des cochenilles et la gestion du bois de chauffage. Les nombreux murs en pierres sèches, clapas et capitelles en témoignent encore aujourd'hui.



Souhaitant faire revivre ce secteur et valoriser l'ensemble des patrimoines, la commune a réalisé un plan de gestion visant le retour d'un troupeau ovin et le pâturage sur les nombreuses petites parcelles enclavées.

Un premier travail de débroussaillage a été mené par les équipes travaux du Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie. Par la suite, le chantier bénévole associant les habitants a été organisé, permettant de présenter la logique d'intervention mais aussi de valoriser le patrimoine historique de manière collective.

Ce chantier a été l'occasion d'assurer les actions suivantes :

- ramassage d'anciennes clôtures et de déchets divers
- coupe d'arbustes et d'arbrisseaux avec ébrancheurs et scie à la main
- récupération de bois de chauffe sur place par et pour les habitants
- remontage de murets en pierre sèche



Près d'un kilomètre de chemins pastoraux a été réouvert, permettant la circulation et l'accès d'un troupeau sur environ 40 hectares sur le secteur.

Lors du chantier bénévole, plus de 30 personnes et plusieurs associations étaient représentées, témoignant de l'engouement autour de la restauration du patrimoine culturel des garrigues montbazinoises.

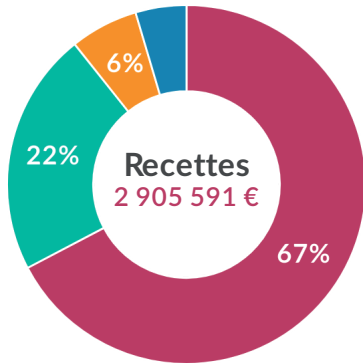
Cette action s'inscrit dans un projet global permettant à la fois le maintien d'une activité économique pérenne, la préservation d'une mosaïque d'habitats diversifiés favorables à la biodiversité ainsi que la redécouverte du patrimoine vernaculaire de nos garrigues et de sa fonction d'usage historique : parage et délimitation des aires de pâturage.



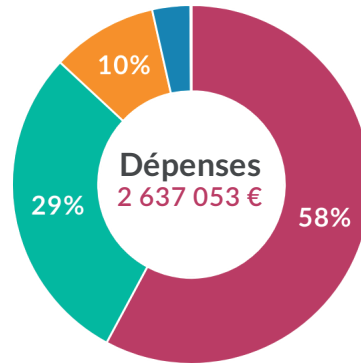
Le compte administratif retrace la situation des finances de notre commune. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses réalisées lors de l'année écoulée. Il sera approuvé très prochainement par le conseil municipal.

Compte Administratif 2024

Fonctionnement

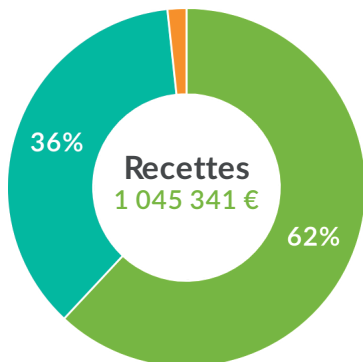


- Impôts et taxes : 1 955 714 €
- Dotations et participations : 638 649 €
- Produits des services : 178 084 €
- Autres recettes réelles : 133 144 €

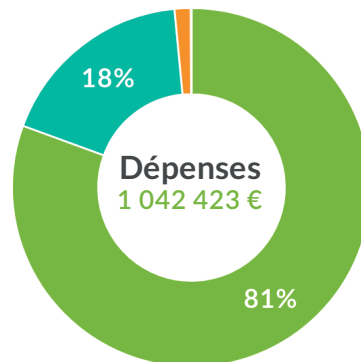


- Charges de personnel : 1 525 279 €
- Charges générales : 766 770 €
- Charges gestion courante : 251 910 €
- Interêts d'emprunts : 90 502 €
- Dépenses d'ordre : 2 591 €

Investissement



- Dotations et subventions : 647 563 €
- Excédents de fonct capitalisés : 380 000 €
- Recettes d'ordre : 17 777 €



- Dépenses d'équipement : 840 125 €
- Remboursement du capital : 186 491 €
- Dépenses d'ordre : 15 186 €
- Autres dépenses réelles : 621 €

Les résultats du CA 2024

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2024	Fonct	2 905 591 €	2 637 053 €
	Invest	1 045 341 €	1 042 423 €
Reports de l'exercice 2023	Fonct	496 184 €	0 €
	Invest	7 994 €	0 €
Total exercice (réalisations + reports)		4 455 112 €	3 679 476 €
Résultat de clôture de l'exercice		775 636 €	
RàR reportés en 2025	Invest	103 424 €	0 €
Totaux cumulés		4 558 536 €	3 679 476 €
Résultat financier définitif		879 060 €	

- Un résultat de clôture satisfaisant de 775 636 €
- 103 424 € de subventions notifiées en attente de versement
- Une bonne capacité de désendettement et une baisse continue de la dette



Taux d'épargne
271 129 €

9%



Capacité de désendettement

6.55 ans

Les principales réalisations de 2024



Restauration des peintures de la Chapelle Saint-Pierre (avant/après)

Étanchéification du toit de la mairie et réouverture de la salle du 1er étage



Rénovation de la place de l'église, des Colonnades et de la maison des sports

Analyse financière de notre collectivité

Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	894€/Hab
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)	986€/Hab
Dépenses d'équipement brut (investissements réalisés)	285€/Hab
Encours de la dette	603€/Hab
Dotation globale de fonctionnement (versée par l'État)	178€/Hab
Dépenses de personnel / DRF	58%
Dépenses de fonct et remboursement de dette / RRF	97%
Dépenses d'équipement brut / RRF	29%
Encours de la dette / RRF	61%
Épargne brute / RRF	9%

Focus sur l'endettement

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit depuis le début du mandat (2020). L'encours de dette aura diminué fortement passant d'environ 2,5 millions d'€ à 1,6 millions d'€ en 6 ans. Ceci permet d'envisager sereinement l'avenir financier de la commune puisque l'endettement par habitant est désormais inférieur à la moyenne des communes de notre taille.

Partenariats financiers

Une fois de plus, l'action politique menée par les élus auprès des partenaires techniques et financiers (État, Ademe, Région, Département, Agglomération, etc.) a permis et permettra de réaliser en 2025 et 2026, des projets d'investissement fortement subventionnés.

”

Le CA 2024 est très encourageant. La rigueur de gestion des dépenses de fonctionnement et la politique de recherche de subventions externes permettent d'investir sans recourir à l'emprunt et au levier fiscal. Après une année 2024 tournée vers le patrimoine construit, les différents projets de 2025 (rénovation de la mairie, travaux de voirie, sport...) amélioreront l'accueil des administrés, la qualité de vie dans le village, la circulation des habitants de notre commune...

Mobilité

Un nouvel abribus a été installé à l'arrêt des Salles, sur l'avenue de la Gare. De quoi permettre aux usagers montbazinois de patienter à l'abri de la pluie, et du soleil !

À noter : l'installation d'un autre abribus sur la place de l'église est à l'étude.



Jumelage



La traditionnelle rencontre entre la commune de Montbazin et la ville italienne de Cavaglià s'est déroulée du 25 au 28 octobre dernier. Le comité de jumelage, avec le soutien de notre municipalité, a organisé le voyage dans la province de Biella. L'occasion d'entretenir une amitié de 11 ans et de célébrer les liens amicaux, au-delà des frontières et des différences, qui se tissent au cours du temps. La délégation italienne et les familles accueillantes avaient préparé, comme à leur habitude, un programme riche et convivial. La délégation a remis les premières lettres de correspondance des élèves de l'école Valfalis destinées aux élèves cavagliésis.

Fin septembre 2025, nos amis italiens nous rendront visite le temps d'un week-end. N'hésitez pas à rejoindre la dynamique : chaque montbazinois peut participer aux échanges et s'inscrire pour cette prochaine rencontre.

Il est déjà possible de venir soutenir l'équipe Cavaglià-Montbazin au Montpellier Run Festival les 12 et 13 avril 2025. Pour la 2e année, une équipe se forme pour courir dans les rues de Montpellier.



Groupement d'achat



Vous souhaitez donner de votre temps pour contribuer à un beau projet citoyen en faveur de l'agriculture durable et d'une alimentation de qualité locale ? Vous souhaitez mieux connaître les producteurs de votre territoire et leurs produits ? Vous souhaitez organiser des événements festifs autour de l'alimentation ? Devenez bénévole et contactez le circuit-court des Paniers de Thau - Montbazin : montbazinovores@cpiebassindethau.fr

Retrouvez les bénévoles qui gèrent ce projet tous les jeudis de 18h à 19h à la salle Polyvalente de Montbazin.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.paniersdethau.fr

Faites de nos rues votre jardin !



Comme chaque année depuis 2021, les agents de notre commune ont planté les végétaux grimpants choisis par les habitants volontaires pour la nouvelle campagne réalisée sur plusieurs voiries de notre village (rues de la davalade, de la mairie, du pontil, des aires, des courbes...). 30 dossiers ont d'ores et déjà été acceptés et permettent d'embellir nos rues, nos murs et façades. Alors pour 2025, n'hésitez pas à préparer votre dossier !

<https://montbazin.fr/transition-ecologique>

Énergie citoyenne

Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de la salle polyvalente Marcelin Albert sont en fonction depuis le 28 mai 2024. Ils produisent de l'énergie électrique grâce à l'investissement de 73 montbazinois coopérateurs. Le fonctionnement de l'installation est disponible en ligne :

<https://monitor.estarpower.com/platform/login> (identifiant : EVT34 ; mot de passe : Q2TQ79LR)

Composteurs

Sète agglomération met gratuitement à disposition des habitants un composteur en bois pour leur offrir une solution pratique et responsable afin de trier et valoriser leurs biodéchets en compost.

La demande s'effectue auprès du service déchets : 04 67 46 47 20 - dechets@agglropole.fr.

Lutte contre les violences

Le dojo de la maison des sports de Montbazin a accueilli, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre), un atelier de self-défense réunissant 14 participantes de toutes les générations. Avec le soutien de Sète agglomération et de son comité de l'égalité femmes/hommes et surtout grâce à la mobilisation bénévole de l'instructeur montbazinois Charles Lafont (que nous remercions chaleureusement), Marjorie Ribes, adjointe aux affaires sociales, a organisé cette matinée de découverte des premiers gestes permettant d'améliorer la confiance en soi. A noter : l'Arena Judo Club propose toute l'année une activité de self-défense à laquelle chacune et chacun peut s'inscrire.

Platanes

Depuis la création de la déviation (RD5) par le Département de l'Hérault, l'entretien des avenues de Villeveyrac et de Cournonterral incombe à la mairie de Montbazin. Une campagne d'élagage de sécurité de 80 platanes a ainsi été réalisée au mois de novembre. Cet élagage est réalisé afin d'assurer la sécurité de la voirie, tout en respectant les arbres (des élagages trop réguliers et intensifs les fragilisent). Chaque arbre a également été inspecté du point de vue sanitaire. A noter : l'avenue de la gare et la route de Gigean, qui contiennent de nombreux autres platanes, restent sous la compétence du Département de l'Hérault en termes d'entretien.



Solar mix

Rendez-vous sur youtube pour revivre le mix de DJ Click, DJ international qui a mêlé images des garrigues et du patrimoine montbazinois avec des sonorités électro lors de la dernière Fête de la garrigue. <https://urls.fr/3T-Pqq>

Verre

Le verre c'est dans la colonne verte ! Saviez-vous que le tri du verre permet de le recycler à 100 % et à l'infini ? Sur le territoire de l'agglomération, 542 colonnes à verre sont à votre disposition pour y déposer tous vos emballages en verre : bouteilles, pots, flacons de parfum... Mais attention aux faux-amis ! Ne mettez pas dans ces colonnes : vaisselle (assiettes, verres, saladiers...), miroirs, ampoules...



Nouveau véhicule communal



Un minibus flambant neuf ou presque est arrivé dans le parc automobile de la commune. Rapatrié depuis l'Alsace par Jean-Claude Pintégné, adjoint à l'économie et aux finances, ce nouveau véhicule d'occasion est financé grâce à une subvention de la Caisse d'allocations familiales. Il est principalement utilisé par le centre de loisirs pour transporter jusqu'à 8 enfants. Un nouvel outil au service des Montbazinois, qui n'existait pas jusqu'à aujourd'hui !

Ancienne cave coopérative

A l'abandon depuis de nombreuses années et racheté par la municipalité précédente pour environ 300 000 euros, ce site situé en zone inondable présente de nombreuses contraintes. Des vérifications menées auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault montrent qu'il sera difficile de modifier la destination agricole de ces bâtiments. Un groupe d'implication citoyenne a été initié pour envisager le devenir du site en toute connaissance de cause. Tout citoyen intéressé peut y contribuer en rejoignant ce groupe.

Plus d'infos : mairie@montbazin.fr. https://montbazin.fr/categories_publications_consultations

Antenne-relais

Plusieurs opérateurs téléphoniques ne sont plus en mesure d'offrir un service de qualité aux montbazinois tant l'usage des données mobiles se développe rapidement, comme partout ailleurs. C'est ainsi que la mairie a été approchée tour à tour par ces entreprises et a négocié un accord pour l'installation d'un nouveau pylône de 36 mètres de hauteur sur une parcelle communale située entre le lagunage et la déchetterie, le plus éloigné possible des habitations. Contrairement aux premiers projets qui envisageaient des antennes une nouvelle fois en proximité des habitations, la négociation menée par la municipalité a permis d'éloigner cette nouvelle antenne à plus de 300 mètres de la plus proche habitation, tout en garantissant une couverture optimale de l'ensemble de notre village. Dans quelques mois, cet édifice supportera les antennes de Bouygues Télécom, SFR, Free et Orange. Un loyer sera versé à la commune qui pourra résilier l'actuel bail accordé par l'ancienne municipalité à Orange pour l'antenne située au complexe sportif, à proximité de nombreuses maisons. Celle-ci pourra être démontée à partir de 2027.

Espace de vie sociale

Afin de cultiver le bien-vivre ensemble, les élus misent sur le dialogue, la coopération, l'expérimentation et la promotion par une communication positive. Dans cette dynamique, la municipalité de Montbazin s'engage dans une démarche de création d'un Espace de vie sociale (EVS) agréé par la CAF de l'Hérault. Il s'agit d'un lieu d'expression de tous les habitants où les initiatives citoyennes seront accompagnées et valorisées en développant la participation des associations et en favorisant les solidarités de voisinage ainsi que les liens intergénérationnels et familiaux. On vous en dit plus dans les prochains mois !

Nouveau visage à la Maison des sports et des associations

Léa Bellet, chargée de développement socio-culturel complète l'effectif des agents en apportant son expérience et son esprit d'initiative pour mener à bien cette action municipale ambitieuse. «Je suis ici pour mettre en place un espace de vie sociale qui permettra à tous les Montbazinois d'être à l'initiative de moments de partage. Ce nouveau lieu sera l'occasion pour vous toutes et tous de construire la vie du village à votre image et selon des valeurs de respect et de solidarité.» Retrouvez Léa à la maison des sports où elle saura vous accueillir et vous conseiller sur les activités de la commune !

Mutuelle communale



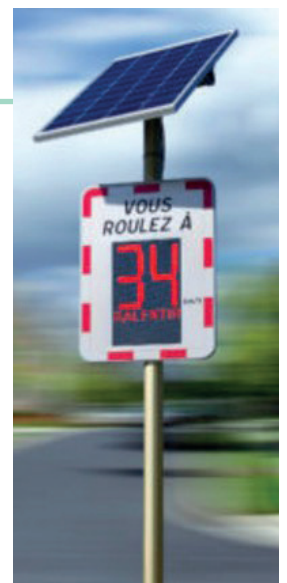
La municipalité tient à faciliter l'accès à une complémentaire santé pour tous les Montbazinois. Pour rappel : Les 4 formules négociées sont ouvertes aux actifs, sans emploi, retraités, jeunes, seniors, y compris aux artisans et commerçants. L'adhésion se fait sans questionnaire de santé avec une garantie immédiate. Nouveauté : pour les résidents en Ehpad, un tarif spécifique est appliqué de 35 à 50 % moins cher qu'une complémentaire santé «classique».

Vous pouvez rencontrer sans engagement votre conseillère Muteo à la Maison des Sports et des Associations le 2^e mercredi de chaque mois entre 10h et 12h. Pour prendre rendez-vous ou obtenir des renseignements, **téléphonez au 04 66 22 76 69 ou adressez un courriel à contact@muteo.fr**

Radar pédagogique

Mobilisée sur les enjeux de sécurité routière, la commune vient de se doter d'un radar pédagogique autonome, actuellement installé sur l'avenue de la Gare. Ce dispositif vise à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser. Le radar pédagogique affiche la vitesse en vert si l'usager est en deçà de la limite et en rouge au-delà.

La technologie (énergie solaire avec communication sans fil) permettra, au besoin, de déplacer ce dispositif sur différentes routes après réalisation de travaux limités. Cet appareil permet d'indiquer la vitesse aux usagers de la route qui n'ont parfois pas conscience d'être en infraction. Par ailleurs, un enregistrement statistique de tous les passages permettra une étude de la circulation réelle, heure après heure, jour par jour et facilitera ainsi l'aide à la décision concernant les futurs choix d'aménagements de voiries.



Extinction de l'éclairage public

Après des échanges avec les associations sportives et culturelles du village, la municipalité a décidé de décaler légèrement l'horaire de début de l'extinction de l'éclairage public à 22h40 durant la période hivernale. Les horaires d'été restent inchangés : 23h en semaine et minuit les jeudi/vendredi/samedi.

Aurore boréale

Oui, on peut observer des aurores boréales à Montbazin ! Cette observation est d'autant plus facilitée par l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit. Ce phénomène lumineux coloré que l'on retrouve habituellement dans le ciel autour du pôle magnétique Nord, est dû au choc entre des particules émises par le soleil et l'atmosphère terrestre. Le 10 octobre dernier, le phénomène était visible jusque dans notre région, comme le témoigne ce cliché pris sur les hauteurs du village.



Stérilisation des chats errants

En partenariat avec l'association Chats libres, la municipalité lance une campagne d'identification et de stérilisation des chats, afin d'éviter leur prolifération et les désagréments occasionnés (odeurs, dégradations des plantations, etc.), mais aussi en faveur du bien-être animal. Pour ce faire, un appel à bénévoles est lancé pour capturer les chats sous le contrôle de l'association, amener les animaux capturés chez le vétérinaire pour stérilisation, et les relâcher ensuite sur leurs lieux de vie.

Pour toute information, merci de contacter la police municipale : 04 67 78 70 91 / police@montbazin.fr

Le kiosque, un nouveau service de proximité

De nombreux Montbazinois ont assisté mardi 10 décembre à l'inauguration du kiosque des médiathèques intercommunales, en présence de Christophe Durand, Vice-Président délégué à la Culture de Sète Agglopol Méditerranée, et de Josian Ribes, maire de la commune : « C'est un outil tout à fait inédit dans la région et nous pouvons mesurer la chance de pouvoir en bénéficier. Lorsque les conditions financières se compliquent, le réflexe de certains est parfois de sacrifier en premier le budget de la Culture. C'est une vision court-termiste. La gestion sérieuse et rigoureuse des finances publiques doit permettre d'éviter les gaspillages, et c'est une nécessité. Mais elle doit aussi permettre de maintenir des programmes culturels ambitieux pour permettre le lien social, l'épanouissement personnel et collectif, et donc le progrès humain. »

Pour Christophe Durand : « Ce kiosque est le deuxième de l'agglomération après celui de Mireval, et c'est un succès. Nos kiosques sont aujourd'hui un des symboles de notre politique forte en la matière. Je tiens à réaffirmer notre engagement de faire rayonner la lecture publique dans l'ensemble des communes. »

Situé dans la cour de la maison des sports (12 rue de la Carrierasse), ce dispositif, accessible 24h/24h et 7j/7j, permet aux abonnés des médiathèques de réserver jusqu'à six documents en ligne (livres, BD, mangas, magazines, CD, DVD). Le fonctionnement est simple : lorsque vos documents sont disponibles dans le kiosque (ils le restent pendant sept jours), vous êtes averti.e par mail ou téléphone. Vos ouvrages et autres supports sont ensuite à restituer dans la boîte de retour, prévue à cet effet.

L'abonnement se fait dans l'une des médiathèques de notre agglomération. L'équipe de la Maison des sports et des associations est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

**Plus d'infos : <https://mediatheques.agglopol.fr>
ou via l'application mobile Bibenpoche.**

Cet équipement est abrité dans un local aménagé l'an dernier, par les équipes de l'association Passerelles (chantier d'insertion), ainsi que par les agents municipaux. Cet automate trouve ainsi sa place dans un secteur dont les bâtiments et les espaces extérieurs ont fait l'objet de nombreuses rénovations récemment, pour redonner à ce lieu de vie toute la place qu'il mérite au cœur de notre village : nettoyage des façades du bâtiment de la maison des sports, modernisation de l'accès pour sécuriser l'usage du lieu en dehors des heures de présence des agents municipaux, réaménagement du rez-de-chaussée en vue d'améliorer l'accueil et la convivialité pour l'ensemble des usagers, etc.



Des centralités rénovées

À la suite des travaux de rénovation de la place des Colonnades et de la Maison des sports et des associations, c'est au tour de la place de l'église d'avoir fait l'objet d'une opération d'envergure. En effet, le local de l'ancienne pharmacie avait été rachetée par la municipalité afin de maintenir une activité au service de tous les Montbazinois sur ce lieu central et stratégique en termes d'aménagement urbain. C'est suite à un appel à manifestation d'intérêt, remporté par M. et Mme Bousquet, que le Tabac de la Vène s'est déplacé dans ce nouveau local de 90 m², permettant de séparer les activités bar (toujours actif au jardin public). Ce nouveau lieu propose de nombreux services : tabac, presse, jeux, point colis, relai Poste commerçant...

La municipalité souhaite une excellente réussite à ce commerce multi-services d'intérêt local !



Stationnement

Afin de permettre un fonctionnement optimal des commerces, le stationnement des véhicules est limité à 10 minutes sur les deux places les plus proches du nouveau bureau de tabac. Une borne automatique permet de rappeler l'éventuelle expiration du délai. A titre expérimental, les horaires sont les suivants : 8h-19h en semaine, 8h-12h le dimanche.

Réfection des voiries

Un groupe de réflexion citoyen avait été constitué en 2021 à l'initiative de l'équipe municipale. Son rôle était d'identifier dans le village tous les endroits présentant des risques ou des difficultés pour les piétons, notamment pour les personnes à mobilité réduite. En complément, l'étude sur la circulation dans le village a permis d'identifier 19 sites à traiter rapidement. La place de l'église a été le premier site réalisé (35 000 €, avec subvention du Département de l'Hérault dans le cadre du Fond d'aide aux communes rurales). Sur les 18 sites restant, 15 seront réalisés en 2025. Le coût total pour ces travaux est estimé à 321 000 € avec un financement de Sète agglomération Méditerranée.

Les 15 sites sont : avenue de la gare, carrefour entre la route de Poussan et le Cami de la Garelle, trottoirs du chemin des Romains, rond-point entre le chemin des Romains et la rue du Couvent, rond-point entre la rue du Couvent et la rue des Courbes, arrêt de bus de la rue du Couvent, rond-point entre la rue des Courbes et le Cami du Mas d'Arnaud, parking de l'école, plateau traversant rue de Valfalis, place de l'école, Cami de la Trappe devant la salle Polyvalente, Pont sur la Vène (rue du jeu de ballon), 2 au 4 Quai de la Vène, Cami de la Garelle (Partie haute), avenue de Villeveyrac.

Les 3 derniers sites (bas du cam de la Garelle, rue du jeu de Ballon, carrefour avenue de Villeveyrac et route de Cournonterral) sont liés à des démarches administratives ou à des travaux de réseaux à venir et ne pourront être réalisés qu'ultérieurement

En complément, des travaux de réparation de voirie ont déjà été entrepris sur 6 secteurs de la commune en décembre : quai de la Vène, chemin des Romains, avenue de Villeveyrac, cam de la Trappe, chemin d'Antonègre et chemin des Moulières.

Espace jeunes

Après avoir magnifiquement décoré le mur du restaurant scolaire lors de précédentes vacances, les jeunes montbazinois se sont penchés, durant les congés de Toussaint, au hall d'entrée du nouvel Espace Jeunesse (bâtiment «du haut» du groupe scolaire Valfalis).

C'est l'artiste graffeur «Jerk» qui a encadré et sensibilisé 7 adolescents à cette pratique artistique.

Ce nouveau lieu de rencontre est ouvert pendant les vacances scolaires sur inscriptions. Une réflexion est en cours pour ouvrir l'endroit à d'autres périodes, notamment en fin de journée avec des soirées à thème.

Un animateur doté du Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CPJEPS) prépare les projets avec les jeunes en fonction des attentes ; il favorise également les rencontres avec d'autres clubs ados du Bassin de Thau et au-delà.

L'objectif de la municipalité est de favoriser la citoyenneté et l'ouverture sur le territoire, de proposer des actions pour sensibiliser sur des thèmes variés (sport, art, environnement...), d'éveiller à la solidarité et à l'autonomie, d'assurer la prévention sur divers sujets... Cet espace jeunesse a vocation à devenir un lieu de rassemblement où les jeunes pourront échanger, participer, s'impliquer et être accompagnés pour certaines démarches.



Sécurité

La municipalité agit fortement pour faire de notre commune un lieu de vie apaisé et sécurisé pour tous. Dans cette perspective, elle a organisé 3 réunions publiques durant l'année 2024, en lien avec les autorités compétentes. La première réunion a été l'occasion de revenir sur les grands principes de solidarité à avoir lors de constatation d'actes délictueux et d'aborder la sécurisation des différentes mobilités sur la commune, dans la continuité du plan de circulation en cours de déploiement.

En octobre dernier, en présence des élus et de la police municipale, le commandant de la gendarmerie de Balaruc a longuement présenté la situation de notre village dans son environnement, les statistiques de la délinquance, ainsi que les bons conseils à suivre (dont celui de ne pas laisser son logement ouvert la nuit, même si cela paraît être une évidence). Le commandant a également rappelé que l'extinction de l'éclairage public la nuit n'apportait pas plus de délits, sachant que 80 % des cambriolages et autres méfaits se déroulent de jour. Le même week-end, le Syndicat mixte du Bassin de Thau (SMBT) a présenté le dispositif Thau à l'Abri qui permet d'obtenir une étude gratuite des habitations situées en zone inondable (en rouge sur notre Plan de prévention des Risques d'Inondation) ainsi qu'une subvention de l'État à hauteur de 80 % sur les travaux réalisés.



Quelques conseils pour éviter les cambriolages

Quand vous êtes chez vous

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) ou d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, détecteur de présence, systèmes d'alarme).
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, et ne laissez pas de clef sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !

Quand vous vous absentez

- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes.
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami.
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou email).
- Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets.
- Inscrivez-vous au dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) auprès de la brigade de gendarmerie.

QUELQUES PRÉCAUTIONS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

1 Ne laissez pas vos clés de voiture ou votre portefeuille dans l'entrée de la maison

2 Fermez vos volets (ou clayettes) Remplacez ceux qui sont cassés

3 Ne laissez pas les cartons de vos achats de valeur en évidence devant votre poubelle. Compactez-les ou recyclez-les.

4 Rangez vos armes, si vous en possédez, dans un coffret verrouillé et sécurisé

5 Verrouillez votre porte même en cas de courte absence

6 En cas d'absence, faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de votre entourage



Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur **7**

N'inscrivez nulle part le numéro de code de votre carte bleue **8**

Ne laissez pas vos clés dissimulées à proximité de votre domicile **9**

Installez des dispositifs de sécurité passive **10**

Ne laissez pas de support facilitant l'action d'un cambrioleur **11**

Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent en espèces **12**

Vidéoprotection

L'installation d'un système communal de vidéoprotection était prévue au programme du maire et de son équipe. En effet, en 2020, Montbazin était la seule commune des environs qui n'était pas équipée. Le dossier a été pris en main avec les autorités, en priorisant les sites selon les préconisations du gendarme référent sécurité de la préfecture de l'Hérault. Cette démarche a ainsi été soutenue par une subvention de 17 322 € de la part de l'État. Depuis 2021, les entrées/sorties du village et l'école sont surveillées. Courant 2024, deux nouveaux appareils à 360° ont été ajoutés en face de la boulangerie et au jardin public. Concrètement, les images sont extraites par notre police municipale à la demande de la gendarmerie dans le cadre de leurs différentes enquêtes. Plusieurs affaires ont déjà été élucidées grâce à ce matériel moderne et performant qui fonctionne également très bien la nuit.

Récemment, le conseil municipal a décidé de réserver chaque année un budget spécifique qui permettra d'améliorer la sécurité des biens et des personnes, notamment par l'extension du réseau de caméras.



Participation citoyenne

Forte de la constitution d'un groupe de réflexion citoyen dès 2021 sur le thème de la sécurité, la municipalité souhaite lancer un dispositif de participation citoyenne. Instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur, ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance. Cette initiative se traduit par la conclusion d'un protocole de participation citoyenne, d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.

Ce protocole est signé par le préfet territorialement compétent, le maire de la commune concernée et le responsable des forces de sécurité de l'État territorialement compétent, puis transmis pour information au procureur de la République.

Le dispositif de participation citoyenne vise à :

- **développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance ;**
- **améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions ;**
- **favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population.**

Ce dispositif de participation citoyenne ne doit pas être confondu avec le dispositif « Voisins vigilants » mis en place par une société privée qui propose des prestations payantes aux municipalités.

Une présentation publique annuelle du bilan du dispositif est réalisée par le maire et le représentant de la brigade locale afin de porter à la connaissance de la population les évolutions de la délinquance dans le secteur concerné.

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune.

En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au « 17 » pour qu'une patrouille de police ou de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux. Pour tout autre signalement, les modalités de transmission sont laissées à l'initiative locale (appel téléphonique, mail...).





CRÉATION D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE ET PUBLIQUE



MISSIONS DE SÉCURITE CIVILE

APPEL À BÉNÉVOLES

- Prévention des risques, surveillance
- Alerte, information de la population
- Secours et assistance aux sinistrés
- Appui à la gestion de crise

MISSIONS DE SÉCURITE PUBLIQUE

- Observer, renseigner sur des faits
- Informer la gendarmerie et le maire sur des situations retenant l'attention

Vous êtes **VOLONTAIRE** ?
Vous souhaitez plus d'informations ?

Contactez la
police municipale :

06.76.48.90.94

06.07.59.99.83

police@montbazin.fr

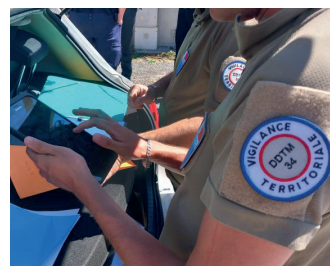


www.montbazin.fr



Lutte contre les infractions à l'urbanisme

Les 11 et 13 juin derniers, les services de l'État, sous l'égide du préfet François-Xavier Lauch et du sous-préfet en charge de la lutte contre la cabanisation dans l'Hérault Guillaume Raymond, avec l'appui de la Gendarmerie Nationale, ont procédé au contrôle de 29 parcelles situées sur la Commune de Montbazin. A l'issue de cette opération, 16 procès-verbaux ont été dressés pour des constructions illicites et transmis immédiatement, pour prise en charge, aux services du parquet. Les contrevenants encourent des amendes et astreintes journalières pouvant aller jusqu'à 500 € par jour de retard dans la remise en état du terrain, l'expulsion des lieux, la démolition des ouvrages construits illégalement voire, dans certains cas, des peines de prison. À noter également la remise en état d'ores et déjà effective de 4 parcelles, suite aux contrôles. Il s'agit d'une nouvelle opération « coup de poing » organisée sur une commune proche du littoral héraultais, qui reste particulièrement confronté à ce phénomène de cabanisation. Les parcelles et constructions incriminées sont toutes situées dans des zones agricoles ou naturelles, par nature inconstructibles, et pour partie exposées au risque de feux de végétation et de forêt. En cas d'incendie dans ces zones, difficiles d'accès, il en va de la sécurité des personnes et des biens, à la fois des habitants concernés mais aussi des équipes de secours telles que les sapeurs-pompiers. Cette opération a été rendue possible grâce à un important travail de coordination entre les services de l'État, la brigade rurale de Sète Agglopol Méditerranée, les policiers municipaux et les élus de la commune. Le tout avec l'appui des agents de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de l'Hérault qui sont équipés de dispositifs de repérage cartographique et d'intelligence artificielle (logiciel Aigle).



MARIAGES

BESSAUD Patrick Marcel Aimé / MEYER Patricia Cécile Léontine le 11/05/2024
HARMANN Didier Henri Roger / LEGEAY Catherine Geneviève Pierrette le 11/05/2024
BARA Clément Celin Robert / BOCCADIFUOCO Nancy Christina le 14/05/2024
BARON Léo Christian André / MAINDRON Léa Dominique le 25/05/2024
RIEUSSET Alex Guy Jean-Marie / HIERNAUX Angéline Sylvie Marie le 15/06/2024
MAZET Julien / LAFON Justine Jade Catherine le 28/06/2024
ESPINOSA Alain Robert Guy / JESPIERRE Valérie Jeanine Geslomina le 06/07/2024
BERNAL Antoine / VANIER Isabelle Karine Christèle le 30/07/2024
EVANS David John Peter / DUNSTAN Kate Ann le 31/08/2024
FLÉCHEUX Olivier David Didier / NOSEDA Agathe Marie le 31/08/2024
LABARDE Vincent Bruno / NÄASTROM Ann-Charlotte Cécilia le 14/10/2024
BOCCADIFUOCO Joseph Louis / BATISTA Sèverine le 30/11/2024
ALDEBERT Romain Eric Marie / PUECH Julia Marie le 01/03/2025
GONZALES MANRUBIO Jean-Paul / MUNIER Angélique Raphaëlle le 01/03/2025



ETAT CIVIL

NAISSANCES

AMEDÉE DECOBECQ Swaïlly le 03/05/2024 à Sète
MARAIS Lysio Damien Vince le 10/05/2024 à Montbazin
BOCCADIFUOCO Lya Gina Rosine le 04/06/2024 à Sète
DELAPLACE Mathieu Alain Gilbert le 09/06/2024 à Montpellier
AMENDOLA Giulio Michel Gabriel le 08/07/2024 à Sète
COTTINET Romaiïssa le 20/07/2024 à Sète
CHAVES Alice Lou Juliette le 23/07/2024 à Sète
LEROUX FESQUET Eyden Alain Pierre le 24/07/2024 à Sète
DELEPLACE Elya Arya Livia Aéza le 17/08/2024 à Sète
MORVAN Charlie le 30/08/2024 à Montpellier
ABBES Élise Nourane Anna le 18/09/2024 à Sète
KRANTZ Lilo Jean Antonius Bartholomeus le 07/10/2024 à Montpellier

GAILHAC Amàlia Catherine Dolorès le 15/10/2024 à Sète
BARON Ava Virginie Evelyne le 20/10/2024 à Montpellier
PONCET Roxane Emmy le 29/10/2024 à Montpellier
HOCINE Mareva Thea Marie le 06/11/2024 à Montpellier
SAULNIER Esmée Lucette Anamaria le 08/11/2024 à Montpellier
MARIN April le 25/11/2024 à Montpellier
SCHNEIDER Esmée Louise le 30/11/2024 à Montpellier
MAULÉON CARRIÉ Idriss Tino le 07/12/2024 à Sète
BAUMANN DUVIL Jade Augustine Joëlle le 09/01/2025 à Montpellier
ARTIGNAN Délhia Camille Nicole le 18/01/2025 à Montpellier
DELPECH Gaëtan Francis Jean le 02/02/2025 à Sète
VILLENEUVE Colette renée kévina le 03/02/2025 à Sète
BENYAHIA Sherine Dehbiale le 16/02/2025 à Sète

DÉCÈS

DHOLLANDE Eliane Julienne Onésime, épouse LEBRUN le 20/04/2024
GUIRAUD Michel Eugène Jean Marie le 30/04/2024
CARRASCO Lucie Laure Renée le 05/05/2024
HENRIQUES Maria Violante, veuve DOS SANTOS MARTINS le 25/05/2024
CHARLES Claude André le 24/06/2024
BLANIÉ Louis Joseph Pierre Achille le 06/08/2024
BELL Gérard le 18/08/2024

MAILLOUX Colette Henriette Joséphine, veuve RIBAUD le 25/08/2024
GUÉRIN Michel Pierre le 17/09/2024
COUDERC Mathilde Louise Germaine, veuve MERLE le 04/10/2024
LOMBARDO Bruno le 01/10/2024
DÔ VÂN Christian Bernard le 09/11/2024
LORTHIOIS Jacques Marcel Pierre le 01/01/2025
LIEVIN Annie Marie Berthe, veuve VATIN le 15/01/2025
DUBOIS Julienne Alphonsine Josette, veuve ROSSI le 15/01/2025
BRAS Serge Bernard le 13/02/2025
KHENFOUF Malik le 16/02/2025

MARS

- Samedi 15** : Boulodrome concours pétanque
Samedi 15 : Ramassage de déchets avec l'association communale de chasse
Samedi 15 et dimanche 16 : Concours KDanse, salle polyvalente
Mardi 18 : Repas dansant de l'association Montcœurbazin, salle polyvalente
Jeudi 20 : Spectacle jeune public du théâtre Molière, salle polyvalente
Vendredi 21 : Soirée de l'Aquarium, place des Colonnades
Samedi 22 : Tournoi inter-club Spartans bassin de Thau, complexe sportif
Vendredi 28 : Réunion publique salle polyvalente

AVRIL

- Mardi 1^{er}** : Cinéma avec 2 séances, salle polyvalente
Samedi 5 : Concours de l'association Fanny pétanque, boulodrome
Lundi 7 au jeudi 10 : Accueil en résidence de création avec l'association Saint-Louis, jardin Saint-Louis
Jeudi 10 : Mini concert et rencontre avec le Silo, salle Occitanie
Vendredi 11 : Soirée de l'Aquarium, place des Colonnades
Dimanche 13 : Spartans Bowl, complexe sportif
Mardi 15 : Repas dansant de l'association Montcœurbazin, salle polyvalente
Samedi 19 : Association L'Aquarium, salle polyvalente
Samedi 19 : Concours de l'association Fanny pétanque, boulodrome
Vendredi 18 : Soirée de l'Aquarium, place des Colonnades
Dimanche 20 : Chasse aux trésors de l'APE Nela, jardin méditerranéen
Vendredi 25 : Soirée théâtre Cie du strapontin, salle polyvalente
Samedi 26 : Concert MJC salle polyvalente

MAI

- Samedi 3** : Concours de l'association Fanny pétanque, boulodrome
Dimanche 4 : Les foulées d'Amnesty
Mardi 6 : Cinéma avec 2 séances, salle polyvalente
Mercredi 8 : Commémoration salle occitanie
Vendredi 9 : Soirée de l'Aquarium, place des Colonnades
Samedi 17 : Fête de la garrigue, jardin méditerranéen et alentours
Samedi 17 : Concours de l'association Fanny pétanque, boulodrome
Dimanche 18 : Vide grenier du comité de jumelage, boulodrome
Dimanche 18 : Spartans Bowl, complexe sportif
Mardi 20 : Repas dansant de l'association Montcœurbazin, salle polyvalente
Vendredi 23 : Soirée de l'Aquarium, place des Colonnades
Samedi 24 : Tae Kwon Do représentation + remise de grade salle polyvalente
Samedi 24 : Gala Violon Chapelle
Mardi 27 : Réunion publique PLU salle polyvalente
Vendredi 30 : Soirée concert de l'Aquarium, Chapelle St Pierre

JUIN

- Mardi 3** : Cinéma avec 2 séances, salle polyvalente
Vendredi 6 au dimanche 8 : Fête des arts et du jeux des Zarzélés, jardin méditerranéen
Samedi 7 : Concours de l'association Fanny pétanque, boulodrome
Mardi 10 : Repas dansant de l'association Montcœurbazin, salle polyvalente
Vendredi 13 : Soirée de l'Aquarium, place des Colonnades
Samedi 14 : Récital de la chorale Les Ans Chanteurs, salle polyvalente
Samedi 14 : Les judokas dans l'arène de l'Arena judo club, arènes
Samedi 14 et dimanche 15 : Tournoi vignes de thau complexe sportif
Jeudi 19 : Gala MJC Salle occitanie
Vendredi 20 : Soirée de l'Aquarium, place des Colonnades
Vendredi 20 au dimanche 22 : Gala Kdanse, salle polyvalente
Samedi 21 : Fête de la musique des associations Oublie pas de sourire et Tennis Club Montbazin, complexe sportif
Samedi 21 : Concours de l'association Fanny pétanque, boulodrome
Jeudi 26 : Assiettes gourmandes des Montbazinovores, parking salle polyvalente
Vendredi 27 au dimanche 29 : Fête locale, jardin public

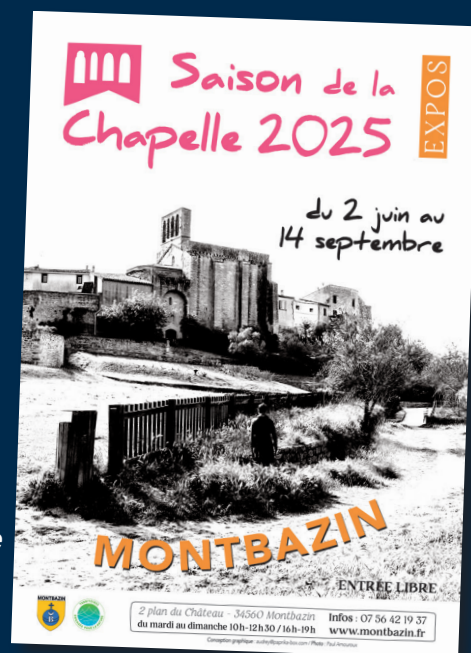
JUILLET

- Samedi 5** : Concours de l'association Fanny pétanque, boulodrome
Samedi 5 : Spectacle La Vène en scène, salle polyvalente
Dimanche 13 : Célébration de la fête nationale, jardin méditerranéen
Mercredi 16 : Concert du Festival de Thau, jardin méditerranéen
Samedi 19 : Concours de l'association Fanny pétanque, boulodrome

Cette programmation est soumise à évolution. Suivez les actus de la mairie et des associations sur internet et les réseaux sociaux



AGENDA



4^e édition

SAMEDI

17
mai

2025

fête de la GARRIGUE

NATURE, ART & MUSIQUE

**DAB
ROZER**

(CONCERT - RAP)

Les **MC'S
DU MIDI**

(CONCERT - REGGAE)

GRATUIT

MONTBAZIN – JARDIN MÉDITERRANÉEN

Animations | Ateliers | Balades
Conférences | Spectacles
Concerts | Plateau Radio
Expositions

Plus d'informations : www.montbazin.fr

BUVETTE &
RESTAURATION LOCALE
AVEC LES
Paniers de Thau

Conception : CPIE Bassin de Thau / Illustration : Léokadie

Réalisation **f1om** 06 59 98 88 54 // info@atomconseil.com // Ne pas jeter sur la voie publique. RCS Montpellier n° 802 796 516



inkartad



Imprimé sur du papier recyclé - Lettre du Maire numéro 12 - 1^{er} semestre 2025 - Publication : commune de Montbazin
Directeur de la publication : Josian Ribes, Maire de Montbazin - www.montbazin.fr - Tirage 1350 exemplaires.
Coordination de la rédaction : Aurélien Daloz - Photos : Aurélien Daloz, Paul Amoureux, Bernard Peremarty, CPIE Bassin de Thau, Josian Ribes.

Coordination de la rédaction : Aurélien Daloz - Photos : Aurélien Daloz, Paul Amoureux, Bernard Peremarty, CPIE Bassin de Thau, Josian Ribes.